

POUR DONNER CONFIANCE

Il faut donner à l'élève confiance en ses habiletés langagières.

L'insécurité linguistique est une réalité importante pour tous, que ce soit pour les élèves en francisation ou pour ceux dont le français est la langue dominante. Il faut accepter et respecter les variantes et les accents du français tout en permettant à l'élève de développer un registre et un parler qui lui permettront de participer pleinement dans tous les espaces francophones.



Pistes d'action :

- Toute intervention sur la langue doit se faire avec doigté, car une intervention trop sévère ou trop catégorique visant la variété de langue parlée par l'élève peut créer un isolement menant au rejet du français.
- Les intervenants scolaires doivent être sensibles au parler des élèves et à leurs réactions conscientes ou inconscientes pour éviter d'augmenter l'insécurité linguistique des jeunes.
- Il convient d'expliquer aux élèves le fonctionnement social des langues pour leur permettre de relativiser la valeur accordée aux dialectes de prestige et de s'appropriier, ou de se réappropriier, une langue de référence.
- L'élève en francisation doit pouvoir s'adapter pour être compris par les autres locuteurs francophones qui l'entourent. De façon générale, cela signifie que l'usage canadien prévaudra et que l'élève doit être amené à comprendre les registres de langue **populaire, familier et informel** ainsi, idéalement, que le registre **formel**.
- Le français utilisé par les enseignants devrait se situer au registre **informel** dans le contexte scolaire ou social, de sorte à servir de modèle aux élèves, mais il peut toucher au registre familier, notamment à la maternelle et au premier cycle de l'élémentaire. Un intervenant qui parlerait aux élèves dans un registre trop élevé pour eux perdrait leur attention, ce qui serait contreproductif. Le registre informel recommandé pour l'enseignement doit être compris de tous et éviter la création de fossés linguistiques.